**REFERENTIEL DE COMPETENCES**

**Soins Longue Durée**

**Fonction : Chargé de sécurité en protection incendie**

# Table des matières

[Table des matières 1](#_Toc1799644320)

[1. Formation de base 1](#_Toc441145627)

[2. Compétences de base : 1](#_Toc1848032441)

[Compétence n°1 : Prévention du risque incident 1](#_Toc1644466404)

[Compétence n°2 : Sensibilisation et formations 2](#_Toc1757367977)

[Compétence n°3 : Savoir-être 2](#_Toc1915646600)

[Compétence n°4 : Compétences sociales 2](#_Toc825055366)

[Compétence n°5 : Amélioration continue – Qualité 3](#_Toc772944954)

[Compétence n°6 : Être apprenant et formateur 3](#_Toc1219362351)

[3. Evolutions possibles (non exhaustif) 3](#_Toc1836628861)

[4. Validation du référentiel : 4](#_Toc901137253)

1. Formation de base
* Chargé de sécurité AEAI [Chargé / Chargée de sécurité en protection incendie (INC-CDS) - orientation.ch](https://www.orientation.ch/dyn/show/2886?id=43988)
1. Compétences de base :

**Toutes les activités essentielles, les compétences sont énoncées par degré ou marche à atteindre de manière successive.**

# Compétence n°1 : Prévention du risque incident

Prérequis: Savoir se référer aux bases légales

Assurer la sécurité des résidents et des employés en terme de risque incendie:

* Veillant à l’application du contrôle des extincteurs selon le rythme légal (tous les 3 ans) et par un contrôle visuel (1x/mois) - Selon les [règles DPI 1215](https://services.vkg.ch/rest/public/georg/bs/publikation/documents/BSPUB-1394520214-68.pdf/content#:~:text=Lorsque%20la%20nature%20et%20la%20gravit%C3%A9) (loi incendie)
* Vérifiant les voies et les moyens d’évacuation, de sauvetage et d’extinction présents dans l’institution (2x/an)
* Contrôlant la centrale d’alarme incendie selon contrat 1x/an
* Documentant le suivi des contrôles

# Compétence n°2 : Sensibilisation et formations

Proposer des actions de sensibilisations et de formation en :

* Promouvant les formations des collaborateurs aux comportements à adopter en cas d’incendie
* Organisant des exercices avec les instances communales (pompiers et chargé de sécurité de la commune)

# Compétence n°3 : Savoir-être

Prérequis:

* Sensibilisation aux soins palliatifs
* Sensibilisation à la psychogériatrie
* Sensibilisation au suicide assisté

Interagir dans sa pratique en :

* Adoptant une communication bienveillante, non-jugeante et rassurante
* Adaptant la communication à la situation
* Respectant le secret professionnel et le devoir de discrétion
* Établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients et les proches aidants
* Collaborant avec l’équipe multidisciplinaire
* Assurant la communication et la coordination entre partenaires

# Compétence n°4 : Compétences sociales

Prérequis: Connaître la Charte de l’institution

Assurer un savoir-être et un comportement adéquat en :

* Respectant la charte institutionnelle
* Développant son autonomie et le sens des responsabilités
* Respectant les directives en lien avec la tenue vestimentaire,
* Adaptant sa communication verbale et non verbale
* Participant à un climat de travail agréable avec ses collègues et ses supérieurs
* Faisant face aux des situations difficiles (stress, conflits…) par une attitude positive et constructive, voire en sollicitant un tiers modérateur
* Véhiculant une image positive de l’institution

# Compétence n°5 : Amélioration continue – Qualité

Prérequis : Savoir utiliser le système institutionnel d’annonce des évènements indésirables

Participer activement à l’amélioration continue des prestations en :

* Agissant selon les procédures institutionelles
* Proposant des actions améliorant la qualité des prestations et l’organisation
* Proposant des actions évitant les erreurs/accidents professionnels
* Assurant la traçabilité des suivis de tout le matériel technique et les moyens auxiliaires selon les règles internes à l’institution (classeur, Besadoc, livret de contrôle du canton du Valais)
* Référençant les rapports sous forme informatisée ou selon les habitudes institutionnelles
* Signalant les erreurs professionnelles dans un climat de Just Culture et en participant à leur documentation, voire à leur analyse

# Compétence n°6 : Être apprenant et formateur

Développer les compétences par des interventions d’encadrement et de formation en :

* Contribuant à la formation des étudiants et des apprentis par une posture bienveillante et réflexive
* Contribuant à l’accompagnement des collègues à qui les prestations sont déléguées
* Contribuant à l’accompagnement et à l’intégration des nouveaux collaborateurs
* S’auto-évaluant régulièrement et en acceptant les hétéroévaluations (formatives et/ou sommatives)
* Mettant en œuvre des opportunités d’apprentissage afin d’acquérir les compétences manquantes ou incomplètes
1. Evolutions possibles (non exhaustif)
* Chargé de sécurité en protection incendie AEAI : [Valais - Préparation à l'examen de chargé·e de sécurité en protection incendie AEAI (k-seg.ch)](https://k-seg.ch/formations/vs-prepa-charge-secu-aeai)
1. Validation du référentiel :

**Document validé par le groupe des responsables techniques le 11.12.24**